



Œuvre originale : Glauca Nagem – “Falatório 2” / Conception et création de l’affiche : Maurício Simões / Webdesigner : Itana Chaia Finger

Prélude 1

À propos du silence dans la fonction de l'analyste

Je pars d'une observation de Colette Soler dans son texte *Éthiques*¹ qui fait référence à *une éthique convertie au silence*, tant pour le désir de l'analyste que pour l'acte analytique, et sur laquelle Lacan pose la question de savoir : « comment la voie de bavardage de l'expérience analytique y conduit. »². Il avait déjà averti qu'il n'y a pas de parole sans réponse, même si celle-ci renvoie au silence, tant qu'il y a un auditeur³. Le fait que l'analyste se taise au lieu de répondre est une indication intéressante à cet égard. C'est d'ailleurs ce point qu'il convient de remettre en question, car c'est là que se noue l'invocation de la parole et de la voix.

S'agit-il uniquement d'une question de tactique et de stratégie ou cela renvoie-t-il à la politique et à l'éthique de la psychanalyse ? J'opte pour la seconde option. L'analyste doit payer des mots et de sa personne, offrant par cet acte la possibilité d'entrer en analyse. Rappelons-le : c'est cette offre qui permet d'entrer en analyse. Dans cet espace vacant, dans la novation de l'espace de la parole, la règle fondamentale prend toute sa force en rendant possible l'association *libre* de la parole analysant. Nous savons que la liberté a un cadre : celui du fantasme qui, par définition, est l'interprétation du sujet face à l'énigme du désir... de l'Autre (*Che vuoi ?*). Le silence de l'analyste fonctionne donc comme une inconnue pour faire allusion

¹ Soler, C. (2025) *Éthiques*. Présentation du XIII^e Rendez-vous International de l'IF-EPFCL. « L'éthique de la psychanalyse et les autres » <https://www.champlacanian.net/public/docu/1/rdv2026Argument.pdf>

² Lacan, J. (1960) Remarque sur le rapport de Daniel Lagache. *Écrits*. Paris : Seuil, 1966, p. 684.

³ Lacan, J. Fonction et champ de la parole et du langage. *Écrits I*. Paris : Seuil, 1966, p. 123.

au désir qui interroge l'analysant. Ce n'est pas n'importe quel silence, ce n'est pas rester muet, c'est un silence qui peut être habité par des questions précises, des ponctuations, des coupures, c'est, en fin de compte, un silence opérationnel.

En d'autres termes, l'analyste garde le silence parce qu'il ne peut répondre dans l'ordre du savoir. Le transfert défini comme sujet supposé savoir nous l'indique. L'inconscient structuré comme un langage fait signe de ce savoir supposé qui, en même temps, divise le sujet et le pousse, par sa structure, à rechercher ce savoir. C'est dans cette démarche que le silence de l'analyste favorise l'ouverture de l'inconscient, mais comme le souligne Lacan en 1964, il peut aussi provoquer la fermeture de l'inconscient. C'est la présence réelle, *a*. *Présence de l'analyste*, indice de la fermeture de l'inconscient et du silence qui intéresse dans l'analyse : cause réelle. Là où la parole ne trébuche plus pour relancer le « qu'on dise », mais bascule vers l'impossible à dire.

En articulant sa théorie des discours, immédiatement après avoir fait référence à l'acte analytique, Lacan propose que l'analyste place l'objet *a* à la place de l'agent. Le *a* est le mathème (lettre) qui écrit le paradoxe de l'acte analytique : à la fois cause et reste de l'opération. Comment bien s'en servir dans l'*opérance*⁴ psychanalytique ? Certainement avec l'acte qui inaugure le transfert. C'est ainsi que je lis ce qu'il observe dans une Conférence⁵ qu'il a donnée lorsqu'il a été contraint d'interrompre son Séminaire 15, en recourant à la topologie de la surface de Moebius, affirmant que l'analyste n'opère pas sur la demande de l'analysant mais dans cet espace (torsion) entre le *sujet supposé savoir* et le *sujet supposé demande*, précisément parce qu'il y localise l'opérance de cette *cause* « ce rôle de l'objet *a* qui est de manque et de distance et non du tout de médiation »⁶, ce qui témoigne qu'il n'y a pas de dialogue possible entre le sujet et l'Autre et que toute idée de dialogue est une duperie. Ce « lieu » que j'ai écrit précédemment, dans lequel l'analyste se tait, n'est pas de l'ordre phénoménologique, mais s'inscrit dans la structure (quaternaire) du discours.

Il n'est donc pas surprenant que, quelques années plus tard, soit en 1975⁷, il écrive dans le même discours à la place de l'agent/semblant : déchet (silence). Agir avec le silence sur ce lien social permet à l'analyste, à partir de ce semblant de déchet (*a*), d'intervenir au niveau du sujet, c'est-à-dire de ce qui est conditionné « 1. par ce qu'il énonce » (savoir inconscient), « 2. par ce qu'il ne dit pas » (S1 à la place du produit/plus de jouissance). La réponse de l'analyste est une condition éthique : silence, *cause*, *a*. Et c'est l'occasion, la seule, pour que dans l'infini d'une analyse s'écrive - production logique - le fini : S1, l'Un incarné de la *lalangue*.

Une question et une réponse provisoire, en guise de conclusion :

Le silence et le dire?

⁴ Neologisme de Lacan. « [...] ce que le psychanalyste dirige de son action dans l'opérance psychanalytique ». 22/11/1967. *Séminaire 15 L'acte*. Staferla, p. 13.

⁵ Lacan, J. La « Conférence du mercredi 19 juin 1968 » fut publiée dans le Bulletin de l'Association freudienne n° 35 page 3 à 9 en novembre 1985.

⁶ *Ibid.*

⁷ Lacan, J. (1975). *Impromptu sur le Discours analytique. Conférences dans les universités nord-américaines : le 2 décembre 1975 au Massachusetts Institute of Technology, parue dans Scilicet, 1975, n° 6-7, pp. 53-63*

Le silence dans la fonction de l'analyste est en accord avec le dire de son acte, à condition que le mi-dire de la vérité soit ce qui sous-tend sa fonction. C'est là le bavardage : grâce au travail du savoir inconscient, il est possible de rôder autour du Réel. « L'abord du réel est étroit. Et c'est de le hanter, que la psychanalyse se profile ».⁸.

Sandra Berta

26 août, 2025

⁸ Lacan, J. (1970) Radiophonie. *Autres écrits*. Paris : Seuil, 2001, p. 431.